



Compte-rendu du conseil municipal du 12 septembre 2017

Membres présents à la séance: Mme Christine GALILEI, M. DUCROS, R. SALEMBIER, JM DURDILLY, AM. LLOMBARD, S. VIGNON, R. MAYNARD, JM GARNIER, JF LACROIX (arrivé à 20h45).

Secrétaire de séance : R. MAYNARD.

Absent excusée : B. BOURBON, Y. MOREAU a donné pouvoir à C. GALILEI, G. CHARPIN a donné pouvoir à AM. LLOMBARD, S. CORGIER a donné pouvoir à R. SALEMBIER.

Absents : S. KASPRZYK

Ordre du jour :

1/Approbation des comptes rendus des conseils municipaux des 06/06/2017 et 26/06/2017.

2/Délibération pour définir le loyer du local de l'ostéopathe.

Bilan des travaux du commerce multi-activités et de l'auberge des sapins.

Projet parc éolien sur la commune de Valsonne.

Questions diverses.

1/Approbation des comptes rendus des conseils municipaux des 06/06/2017 et 26/06/2017.

Approbation compte rendu des précédents CM (06/06/2017 et 27/06/2017)

2/Délibération pour définir le loyer du local de l'ostéopathe

Madame le Maire rappelle au conseil la délibération du 13/09/2016 définissant pour une durée de six mois à compter du 1^{er} janvier 2017, les conditions de location pour l'installation de l'ostéopathe. Cette convention est arrivée à son terme le 30/06/2017. Il convient donc de définir le montant du loyer M. Candelier, ostéopathe souhaitant continuer son activité sur la commune. Madame le Maire propose un loyer de 200 euros à compter du 1^{er} juillet 2017.

Madame le Maire demande au conseil de se prononcer et de l'autoriser à signer une convention de mise à disposition d'un local.

Après avoir délibéré le conseil municipal approuve à l'unanimité et autorise Madame le Maire à signer la convention.

Adopté à l'unanimité

Les charges seront calculées et réajustées.

Proposition de travaux demandés. Etude à suivre par la commission bâtiment

Bilan des travaux du commerce multi activités et de l'auberge des sapins

Commerce Multi Activités

Les travaux principaux ont été réalisés pour l'ouverture, le bilan financier final sera établi prochainement.

Des travaux supplémentaires non prévus ont dû être réalisés :

Sur demande de l'assureur :

- Renforcement sécurité (1 000€)

- Sur la porte en bois, un renforcement métallique intérieur et extérieur sera également rajouté (coût à définir)

Retard travaux :

- Le congélateur n'a pu être installé suite à un problème de dimensions, des congélateurs provisoires sont en place et le nouveau matériel sera livré sous 4-6 semaines.
- Le totem sera installé en Novembre (en attente du devis) – Il sera lumineux, posé sur le muret côté route départementale, inscriptions recto/verso.

Subventions attendues pour le financement :

- La région a confirmé une subvention de 25 000€
- Le dossier du Fisac établi sur le projet initial a dû être réactualisé, subventions demandées 17 000 €.

Travaux à envisager (commission bâtiment) :

- Extension côté terrasse (projet architecte déjà réalisé)

Auberge des sapins

Les travaux de rénovation ont été réalisés presque en totalité par M. Thomann.

La municipalité a fait des travaux de remise en conformité électrique (3 200€) :

- éclairage sécurité
- déplacement coffret électrique dans la cuisine
- remplacement tubes fluo
- déplacement prises

En plus des travaux imprévus :

- Frigo du bar qui n'ont pas redémarré (attente facture)
- Vidange bac à graisse (environ 400€)

Le portage des repas sera repris à compté du 25/09/2017 par l'Auberge des Sapins.

Avis M. Thomann :

- Très satisfait de son début, la fréquentation est bonne pour l'instant présente
- Envisage de racheter le fonds de commerce

Travaux à envisager (commission bâtiment) :

- Accessibilité des sanitaires
- Toiture ?
- Chambre froide en haut
- Salle de bain à refaire
- Carrelage bar ?

D'autres travaux à envisager :

- Gîte (réfection de certaines pièces sur demande du nouveau locataire)
- Boulangerie : définir de ce que devient ce bâtiment (proposition de le revisiter samedi 30/09 à 9h)

Projet Parc éolien sur la commune de Valsonne

Une enquête publique est en cours.

Présentation du projet de pose de 4 éoliennes sur la commune de Valsonne. Les documents seront envoyés à chacun pour étude avant avis au prochain conseil.

Questions diverses :

-Terrain Football :

- La montée de l'équipe 1 en division supérieur a nécessité le passage du district pour homologation du terrain. Le district a validé l'homologation en niveau 5 donc autorisant l'équipe à jouer sans travaux.
- Remontée du club sur la stagnation de l'eau toujours présente sur le terrain même suite au décompactage et au passage de la nouvelle machine (rien n'aurait changé, à voir à la prochaine pluie).

-Le retour à 4 jours a été validé par l'inspecteur académique, les temps d'activités périscolaires sont donc arrêtés.

- Le contrat de Valérie Zorzetto n'a pas été reconduit. Actuellement, une personne du centre de loisirs intervient sur les temps de garderie.

-L' après-midi festif des seniors se déroulera le 09/11/2017 à Lamure. Le conseil se réengage dans l'accompagnement financier.

-Réunion avec la FREDON le 26/09 à 18h pour la commission environnement.

-Proposition de réunion de travail pour échange sur les projets de travaux futurs. Date à convenir, ouvert à tout le conseil.

-Un travail va être mis en place pour la reprise des concessions abandonnées au cimetière.

Prochain conseil prévu le lundi 16 octobre 2017.

Le Maire
Christine GALLET

